

ERT 2461 – Formation clinique II

Plan de cours (incluant évaluation)

Introduction

Ce stage de neuf semaines à temps plein vise à permettre à l'étudiant la poursuite du développement de ses compétences (7 rôles selon le Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada, ACE 2007) en mettant en pratique un savoir-agir efficace dans des situations authentiques. Ce stage a pour but de favoriser la consolidation des connaissances que l'étudiant a acquises dans ses autres cours du programme d'ergothérapie. Pour atteindre ce but, l'étudiant est mis dans des situations cliniques sous la supervision d'un ergothérapeute (superviseur de stage).

Description (selon le répertoire des cours)

Expérience de pratique professionnelle supervisée ayant pour but d'appliquer différentes approches ergothérapeutiques à des problématiques diverses. Démarche ergothérapeutique et raisonnement clinique.

Compétences et niveau attendu d'un étudiant de 2^e année

L'étudiant met en pratique les 7 rôles du Profil de l'ACE lorsqu'il est exposé aux différentes situations cliniques. Chaque situation clinique (voir situations cliniques attendues, page suivante) sollicite de façon différente chacun des 7 rôles. Pour bien comprendre en quoi consiste chaque rôle, l'étudiant et le superviseur doivent se référer au document « Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada » (disponible sur l'Agora). Afin de faciliter la cotation, des indicateurs de performance attendus d'un étudiant de 2^e année sont décrits au verso de la fiche d'évaluation (format papier) ou en cliquant sur chacun des rôles affichés sur le Portail intégré en évaluation (<http://evaluation.med.umontreal.ca/>). En général, l'étudiant mobilisera les ressources internes (connaissances et savoirs) et externes (livres, sites Web, pairs, autres) adéquates pour un savoir-agir efficace dans une situation clinique donnée. Ainsi, pour informer le superviseur, une liste (non-exhaustive) des ressources utilisées dans les cours de 1^{ère} et 2^e année est fournie en annexe.

Supervision

Pendant son stage, l'étudiant participe activement aux séances de supervision dont la fréquence est déterminée au début du stage lors du contrat. Des séances hebdomadaires de supervision sont planifiées dans l'horaire. Le superviseur est invité à offrir une rétroaction formative à toutes les semaines (et pour ce faire, il peut se référer à la fiche d'évaluation).

Évaluation

D'une part, l'étudiant doit effectuer une auto-évaluation hebdomadaire de sa performance en complétant l'évaluation sur le Portail. D'autre part, le superviseur complète obligatoirement la fiche d'évaluation à la mi-stage et à la fin du stage à titre d'évaluation certificative. À noter qu'un code d'accès personnel est transmis à chacun des superviseurs de stage pour procéder à l'évaluation de l'étudiant sur le Portail. Les commentaires justifiant les cotes sont fortement recommandés en tout temps et ils sont requis lorsque la cote est inférieure au niveau « acquis ». À la fin du stage, le superviseur émet sa recommandation (réussite ou échec). Pour réussir son stage, l'étudiant devrait avoir obtenu la cote « acquis » pour l'ensemble des 7 rôles évalués.

Échelle de performance

EXCEPTIONNEL :	Dépasse les compétences attendues d'un étudiant de deuxième année.
ACQUIS :	Répond aux compétences attendues d'un étudiant de deuxième année.
ACCEPTABLE :	Répond aux compétences attendues d'un étudiant de deuxième année, mais a besoin d'encadrement à l'occasion, ou répond aux compétences attendues d'un étudiant de 2 ^e année à l'étape mi-stage.
PROBLÉMATIQUE :	Répond difficilement aux compétences attendues d'un étudiant de deuxième année puisqu'il requiert un encadrement important et/ou intègre peu la rétroaction donnée et/ou présente des difficultés à se mobiliser et à s'ajuster aux demandes.
<i>L'échelon « ACQUIS » est le niveau de performance souhaité d'un étudiant de 2^e année pour réussir son stage</i>	

Situations cliniques attendues lors du stage de 2^e année (contenu du cours)

L'étudiant :

1. Prend en charge un dossier (ou plusieurs selon le contexte) afin d'expérimenter la majorité des étapes du processus clinique (référence, évaluation, plan d'intervention, réévaluation, suivi, congé, etc.);
2. Planifie, choisit, justifie, analyse ou réalise une évaluation/observation standardisée et en interprète les résultats;
3. Planifie et anime une intervention (individuelle ou de groupe);
4. Rédige des notes et rapports liés à la prise en charge d'un (ou de plusieurs) client(s) selon les différentes étapes du processus clinique (rapport d'évaluation, note de suivi, note de congé, etc.);
5. Participe à une (ou des) rencontres d'équipes interdisciplinaires (ou intra selon le contexte) ou est exposé à différentes formes de collaboration avec d'autres professionnels de la santé (intra ou extra établissement) et où il peut exprimer oralement ses observations;
6. Planifie son horaire en fonction des exigences, priorités et possibilités du milieu;
7. Réalise un projet de stage en lien direct avec le contexte (exemple : analyse d'activité, présentation d'un cas, recension des écrits sur une évaluation, une intervention ou une pathologie, etc.). Les modalités de présentation orale du projet de stage demeurent à la discrétion du milieu.

Calendrier des activités

Rencontres préparatoires 31 janvier (local 542) et 7 avril (local 542)	Présentation du plan de cours ERT 2461 Préparation au stage
Du 25 avril au 24 juin 2011 (fériés : 25 avril et 24 juin)	Stages à cinq jours /semaine* (total de 315 heures)
Semaine du 23 mai	Évaluation mi-stage (formative)
Semaine du 20 juin	Évaluation finale (certificative)

*Dans le cas où le superviseur est à temps partiel, en l'absence du superviseur, un répondant ou un co-superviseur (selon le contexte) est identifié.

FICHE D'ÉVALUATION

Nom de l'étudiant : _____ Nom du superviseur : _____

Fiche complétée par : Étudiant Superviseur Date : _____
 Évaluation certificative Mi-stage Fin de stage Évaluation formative
 Pour la période du _____ au _____

Recommandation	
<input type="checkbox"/> Réussite	<input type="checkbox"/> Échec

Fréquence d'exposition aux situations cliniques

Situations cliniques	Aucune	1	2 à 3	4 et plus	Commentaires
1. Prendre en charge un dossier					
2. Évaluation standardisée					
3. Intervention					
4. Rédaction note					
5. Rencontre d'équipe					
6. Planification, gestion horaire					
7. Projet de stage (sujet, temps, commentaires, etc.)					

Évaluation du niveau de performance pour chacun des 7 rôles

Rôles - compétences	Exceptionnel	Acquis	Acceptable	Problématique	Commentaires
1. Expert					
2. Communicateur					
3. Collaborateur					
4. Gestionnaire					
5. Agent de changement					
6. Érudit					
7. Professionnel					

Exemples d'indicateurs de bonne performance pour un étudiant de 2^e année

1. EXPERT

- Incorpore la perspective du client (intérêts, valeurs, attentes, etc.) dans son évaluation et intervention;
- Reformule en ses mots les attentes du client sans porter de jugement de valeurs;
- Discute avec son superviseur de son plan d'évaluation du rendement occupationnel du client (méthode, instruments de mesure, justification de ses choix en s'appuyant sur ses ressources – voir annexe 1);
- Se prépare et recueille l'information tel que prévu via son plan d'évaluation;
- Identifie les sphères de la personne et de l'environnement nécessitant une évaluation approfondie et propose une méthode appuyée sur une justification, réflexion (observation dans l'activité vs tests standardisés vs autres);
- Ancre son analyse dans une approche théorique en demeurant fidèle aux concepts inhérents au modèle choisi;
- Formule des objectifs mesurables, observables avec un échéancier (forme adéquate);
- Planifie et applique une intervention concrète, faisant valoir l'utilité de l'activité;
- Établit une relation thérapeutique positive avec les clients caractérisée par la compréhension, le respect, l'honnêteté et l'empathie.

2. COMMUNICATEUR

- Applique à l'occasion des techniques comme la réflexion ou la validation;
- Adapte ses communications en considérant les valeurs, la culture, la langue maternelle, le niveau d'éducation et autres du client;
- Reconnaît la valeur et la signification des indices non-verbaux et s'ajuste en conséquence;
- Synthétise les informations et observations recueillies, rédige une analyse en conformité avec l'approche théorique choisie et communique à l'équipe ou au client les faits saillants de son analyse (incluant quelques éléments de chaque dimensions);
- Est respectueux dans ses échanges (exemple : évite de couper la parole; s'exprime avec tact, donne son opinion avec diplomatie, etc.);
- Adopte un langage professionnel dans ses communications écrites.

3. COLLABORATEUR

- Explique les rôles et responsabilités d'au moins un autre intervenant et sa complémentarité avec celui de l'ergothérapeute;
- Met en application la rétroaction reçue de son superviseur;
- Est à l'écoute, attentif, démontre de l'intérêt en posant des questions;
- S'implique dans les réunions, donne son opinion et si pertinent, pose des questions;
- Appuie les décisions prises par l'équipe et explique son rationnel dans le cas où son opinion diffère ;
- Démontre en tout temps du respect envers les clients (incluant l'entourage) et les membres de l'équipe ;
- Reconnaît la présence de tension dans un groupe et se questionne quant à sa contribution individuelle.

4. GESTIONNAIRE

- Planifie et réalise l'ensemble des activités professionnelles proposées (jugées réalistes) à l'intérieur de son horaire de travail;
- Accomplit une tâche dans un délai jugé raisonnable.
- Se questionne sur la disponibilité (accessibilité) des ressources (humaine, physique, financière, etc.) identifiées comme 'idéales' pour un client donné;
- Se montre préoccupé par les coûts associés et par les ressources requises lors de la planification d'une évaluation ou d'une intervention d'un client.

5. AGENT DE CHANGEMENT

- Identifie quelques facteurs de risque pouvant potentiellement influencer dans le temps le rendement occupationnel (participation);
- Tient compte, dans son analyse, des activités, habitudes ou routines associées aux déterminants de la santé du client;
- Intègre les notions de changement de comportement dans sa pratique;
- Identifie les situations possibles de discrimination s'il y a lieu et en discute avec son superviseur;
- Explique clairement aux clients (incluant l'entourage, les intervenants, etc.) les avantages de l'activité – occupation.

6. ÉRUDIT

- Complète son journal de bord selon l'entente pré-établie;
- Identifie les rôles (compétences) prioritaires à développer avec un plan d'action;
- Prend l'initiative de proposer des données probantes;
- Justifie ses choix (modèles, évaluations, interventions, etc.) par des données probantes;
- Est préoccupé par la qualité des données probantes utilisées pour appuyer ses choix (esprit critique).

7. PROFESSIONNEL

- Respecte en tout temps le code de déontologie;
- Est soucieux d'appliquer les principes éthiques (non-malfaisance, bienfaisance, justice, fidélité, autonomie, véracité);
- Se préoccupe en tout temps du point de vue du client;
- Adopte une tenue vestimentaire appropriée et conforme aux règles du milieu;
- Se présente tous les jours en état d'apprentissage, est ponctuel à son stage et aux activités inhérentes ;
- Établit des liens avec les clients et les intervenants en respectant le contexte professionnel (ex. pas de familiarité, respect des limites)
- Reconnaît la présence d'un enjeu éthique si présent et discute de son analyse avec son superviseur.